



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sélection génétique

Question écrite n° 77625

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche concernant le financement des UPRA (Unité nationale de sélection et de promotion de la race). Les UPRA sont des structures associatives dont le financement des activités est basé sur les cotisations des adhérents, éleveurs et organismes de la filière et sur les aides publiques. La subvention publique représente une part significative du budget justifiée par le fait que la coordination réalisée au sein de l'UPRA est la garantie de la cohérence des programmes mis en oeuvre et donc la prise en compte à la fois de la collectivité et des partenaires de la filière. Or pour 2005, un gel de 4 millions d'euros de crédit est prévu. Cette situation est inacceptable d'autant plus que l'article 28 du projet de loi d'orientation agricole organise une réforme du dispositif génétique français. Pour cela, les organisations d'élevage se sont engagées dans une refonte de ce dispositif avec la volonté de l'adapter aux nouveaux enjeux, d'assurer sa performance future et de préserver la diversité de notre patrimoine génétique, unique au monde. Il lui demande en conséquence de revoir la position du Gouvernement sur cette question.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. Le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences du gel des crédits affectant le secteur de l'élevage et notamment ceux destinés aux unités nationales de sélection et de promotion des races. Conscient des difficultés particulières des établissements, le ministre de l'agriculture et de la pêche a obtenu qu'un dégel spécial des crédits de génétique animale de 1 million d'euros soit accordé. Cela permettra de financer les dossiers prioritaires et de répondre, au moins partiellement, à la demande des unités en situation la plus délicate.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77625

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10256

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11512